

Abonné (e)

Nom
Prénom
Adresse
..... Bat : Appt :
Code Postal
Ville
Date de Naissance
Téléphone (obligatoire)
e-mail
N° d'abonné Ycéo 2025/2026
Etablissement scolaire

Responsable légal (e)

(si différent de l'abonné)

Nom
Prénom
Adresse
..... Bat : Appt :
Code Postal
Ville
Téléphone (obligatoire)

PRIME TRANSPORT

Si vous êtes salarié, 50 % de votre abonnement
est pris en charge par votre employeur (avec justificatif)
Employeur :

ABONNEMENTS

	Mensuel valable 30 jours (date à date)	Annuel 2 mois gratuits	Date de début d'abonnement souhaité
☐ ABONNEMENT 4-11 ANS élève scolarisé : - hors commune de Trignac - sur la commune de Trignac <u>Joindre l'attestation délivrée par la Mairie</u> Permet l'accès à l'ensemble du réseau Ycéo, lignes Ycéo Scolaire, Ligne L13 et TER entre Donges, St-Nazaire et Pornichet.	16 € 11,20€	160 € 112 €	
☐ ABONNEMENT 12-17 ANS : élève scolarisé - hors commune de Trignac - sur la commune de Trignac (au collège Julien Lambot) <u>Joindre l'attestation délivrée par la Mairie</u> Permet l'accès à l'ensemble du réseau Ycéo, lignes Ycéo Scolaire, Ligne L13 et TER entre Donges, St-Nazaire et Pornichet.	23,50 € 16,45 €	235 € 164,50 €	
☐ ABONNEMENT 18-25 ANS *	23,50 €	235 €	
☐ ABONNEMENT 26-59 ANS *	41 €	410 €	
☐ ABONNEMENT 60 ANS ET + *	26,50 €	265 €	

* Permet l'accès à l'ensemble du réseau Ycéo, lignes Ycéo Scolaire,
Ligne L13 et 2 et TER entre Donges, St-Nazaire et Pornichet.

Pour mon abonnement annuel, je choisis :

- ☐ le règlement total par chèque (à l'ordre de Régie STRAN)
☐ le prélèvement mensuel ☐ le 5 du mois ☐ le 15 du mois

Pièces justificatives à joindre à votre commande :

- ☐ une photo d'identité récente (qui sera restituée)
☐ une copie de la carte d'identité de l'abonné (ou livret de famille)
☐ une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois
☐ pour les prélèvements : un RIB, la pièce d'identité du payeur et l'autorisation de prélèvement remplie

Remise familiale :

- ☐ 5% pour 2 abonnements
☐ 10% pour 3 abonnements
☐ 20% pour 4 abonnements et plus

Attention : la remise familiale est valable uniquement pour les abonnements annuels souscrits en une fois par les membres d'un même foyer

Total à régler :